

Modèle de mise en demeure : Restitution du dépôt de garantie

Informations nécessaires avant l'envoi

- Vérifiez que le délai légal de 1 mois (si état des lieux conforme) ou 2 mois (si réserves) est bien dépassé.
- Munissez-vous de votre exemplaire de l'état des lieux de sortie.
- Préparez une copie de votre bail et de la preuve de paiement du dépôt de garantie.
- L'envoi doit impérativement se faire par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR).

Modèle de lettre de mise en demeure

- [Vos Nom et Prénom] - [Votre Adresse]
- [Nom du propriétaire ou agence] - [Adresse du destinataire]
- Objet : Mise en demeure de restituer le dépôt de garantie pour le logement situé au [Adresse du logement]
- Madame, Monsieur, Le bail concernant le logement susmentionné a pris fin le [Date de fin de bail] avec la signature de l'état des lieux de sortie.
- Conformément à l'article 22 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, le dépôt de garantie de [Montant] euros aurait dû m'être restitué au plus tard le [Date limite : 1 mois après remise des clés].
- À ce jour, je n'ai toujours pas reçu cette somme. Par la présente, je vous mets en demeure de me restituer le dépôt de garantie sous 8 jours à compter de la réception de ce courrier.
- À défaut de réception dans ce délai, je me verrai contraint(e) de saisir la Commission Départementale de Conciliation ou le juge des contentieux de la protection, et de réclamer des intérêts de retard au taux légal.

Conseils juridiques complémentaires

- Si le propriétaire ne répond pas, vous pouvez contacter gratuitement un conciliateur de justice.
- Conservez précieusement la preuve de dépôt et l'accusé de réception de votre lettre.
- Si le propriétaire justifie des retenues, il doit impérativement fournir des devis ou factures justificatives.
- Les intérêts de retard s'élèvent à 10 % du loyer mensuel hors charges pour chaque mois de retard entamé.